

COMMENT SUIS-JE ALERTÉ ?



La sirène
(code national
d'alerte)



Le serveur
GEDICOM/F24



Haut parleur /
sirène mobile
d'alerte



Écouter la radio
(France Bleu)



Consulter la page internet
ville-les-angles.fr



Consulter la page
gard.gouv.fr



Consulter la page Facebook
Les Angles

QUELS SONT LES BONS RÉFLEXES À AVOIR ?*

Communs à tous les risques



Respecter les
consignes
et s'informer
de l'évolution
de la situation



Ne pas récupérer
vos enfants à
l'école



Ne pas saturer
les lignes
téléphoniques

Spécifiques à chaque risque

 **Inondation** → Monter à pied
dans les étages



 **Mouvement de terrain** → S'éloigner
de la zone
dangereuse



 **Séisme** → S'abriter sous un
meuble solide



 **Feu de forêt** → Fermer les ouvertures
et calfeutrer portes,
fenêtres et
ventilations avec des
linges mouillés.



 **Risque industriel**

 **TMD** → Evacuer ou se
confiner selon les
consignes
données par les
pompiers ou la
commune



 **Risque nucléaire**



COMMENT M'INFORMER DE LA SITUATION ?

COMMENT PUIS-JE CONSULTER LE DICRIM ?



Consulter le gratuitement
à la mairie



Consulter la page internet
ville-les-angles.fr

QUELS ÉQUIPEMENTS DOIS-JE PRÉVOIR ?*



Radio avec des piles



Lampe de poche



Eau potable



Papiers personnels



Médicaments urgents



Un téléphone portable
avec batterie chargée



Argent liquide



Clefs de son domicile
et de sa voiture

DICRIM

(Document d'Information
Communale de synthèse
sur les Risques Majeurs)



INONDATION :

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau.

Les zones concernées par l'inondation sont les suivantes : *Chêne Vert, Font d'Irac, boulevard du midi, la plaine agricole, et les secteurs la Mousselière, les Lardières, les Caffètes et les Priades.*



SÉISME :

Un séisme est une fracturation brutale des roches le long de failles en profondeur dans la croûte terrestre.

La commune de Les Angles est classée en **zone 3** : *sismicité modérée.*



RISQUE INDUSTRIEL :

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

Seul le secteur situé à moins de 350m de la *société Blancolor* est concernée.



RISQUE NUCLÉAIRE :

Le risque nucléaire provient de la survenue d'accidents, conduisant à un rejet d'éléments radioactifs à l'extérieur des conteneurs et enceintes prévus pour les contenir.

La commune n'est pas soumise aux effets directs d'un accident nucléaire. Des retombées radioactives peuvent néanmoins survenir et contenir de l'iode radioactif.



MOUVEMENT DE TERRAIN :

Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol.

Les zones concernées par le mouvement de terrain sont le « *Vieux village* » avec le risque de chute de blocs, les « *Carrières* » et la *Montée de la Lorette* avec le risque d'effondrement d'anciennes carrières souterraines et toute la commune avec le risque sécheresse.



FEU DE FORÊT :

Le feu de forêt désigne un feu comprenant une surface minimale de 0,5 hectare d'un seul tenant, et ayant détruit une partie au moins des étages arbustifs et/ou arborés.

Les zones concernées sont le *massif de Villeneuve les Avignon* au Nord-ouest et le *massif des Issarts*



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD) :

Le risque TMD est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voies routières, ferroviaires, fluviales ou par canalisations.

La commune est concernée par ce risque par le biais :

- *Des axes routiers RN100, RN580 et RD2*
- *De l'axe fluvial du Rhône*
- *De la voie ferrée Givors/ Grésan et ses raccordements vers Avignon.*

RISQUES MÉTÉOROLOGIQUES

La commune de Les Angles est soumise aux risques météorologiques suivants :

- Vent violent
- Orage
- Neige-verglas
- Canicule
- Grand froid
- Pluie inondation

PANDEMIE

Une pandémie est une épidémie caractérisée par la diffusion rapide et géographiquement très étendue (plusieurs continents ou monde entier) d'un nouveau sous-type de virus résultant d'une transformation génétique conséquente

COMPLÉMENT

QUELS SONT LES NUMÉROS UTILES ?

MAIRIE :

- **Accueil** : tous services, du lundi au vendredi, 8h-12h et 13h30-17h
e-mail : contact@lesangles30.fr
Facebook : Mairie Les Angles
Site internet : www.ville-les-angles.fr
- **Hôtel de ville**
Av. Jules Ferry - Les Angles - 04 90 15 10 50
- **Services techniques**
21, rue Boileau - Les Angles - 04 90 25 50 74
- **Police municipale** - 04 32 70 00 67
Boulevard des Carrières - Les Angles

SÉCURITÉ :

- **POMPIERS** - Soins d'urgence ou 1er secours - 18
- **POMPIERS** - Service administratif - 04 90 23 28 90
- **GENDARMERIE** - Rochefort - 04 90 25 56 17
- **POLICE** - 17
Rue du Bout de la Ville - Villeneuve - 04 90 15 12 00
- **POLICE MUNICIPALE** - 04 32 70 00 67
Boulevard des Carrières - Les Angles
- **SAMU 84** - 15
- **Télé-alarme** - 04 90 25 98 58
- **EDF dépannage** - 09 72 67 50 30
- **Numéro d'appel d'urgence européen** - 112
- **Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes** - 114
- **Site Internet Météo France vigilance météorologique** -
<http://france.meteofrance.com/vigilance/>



Fréquence radio :
France bleu Gard Lozère 90.2
France bleu Vaucluse 100.4



*Le DICRIM précise les consignes de sécurité pour chaque risque majeur et le kit d'urgence.